

## LETTRÉ AU PRÉSIDENT DU COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

L'honorable John McKay  
Président  
Comité permanent de la défense nationale  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Honorable John McKay,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, je suis heureux de répondre, au nom du gouvernement du Canada, au dixième rapport du Comité permanent de la défense nationale (NDDN), intitulé « *En première ligne de la démocratie : Le Canada et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord répondent à l'agression de la Russie en Europe* », publié le 26 février 2024.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Comité pour les observations de première main qu'il a rapportées de sa visite sur le flanc oriental de l'OTAN. Elles constituent un rappel important des réalités de la guerre auxquelles sont confrontés les Ukrainiens, de la peur que cette guerre inspire aux populations des pays voisins et de la nature critique de l'unité et de la défense collective de l'OTAN face à l'agression russe. Comme vous le savez, le 8 avril 2024, j'ai annoncé une mise à jour de notre politique de défense, *Notre Nord, fort et libre*. Cette mise à jour réaffirme notre engagement indéfectible envers l'OTAN et notre volonté de contrer l'agression russe par des mesures d'assurance et de dissuasion. Grâce à un investissement supplémentaire de 8,1 milliards de dollars sur cinq ans et de 73 milliards de dollars sur les vingt prochaines années, *Notre Nord, fort et libre* garantit que les Forces armées canadiennes continueront d'apporter une contribution précieuse aux efforts mondiaux visant à décourager les conflits entre grandes puissances et à lutter contre l'instabilité.

Avec l'invasion brutale et illégale de l'Ukraine par la Russie, la guerre à grande échelle a fait son retour en Europe. Cette guerre a montré que l'OTAN reste plus importante et pertinente que jamais sur le plan stratégique, et a reconfirmé la nécessité de la défense collective comme objectif principal de l'Alliance. La pertinence continue de l'Alliance est renforcée par le fait que le nombre de ses membres a augmenté depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec l'adhésion de la Finlande en avril 2023 et de la Suède en mars 2024.

En préparation du sommet de l'OTAN de 2024 qui se tiendra à Washington en juillet, j'ai participé à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN qui s'est tenue en février au Siège de l'OTAN à Bruxelles. Lors de cette réunion, j'ai eu l'occasion de réitérer des messages clés,

notamment l'impératif de solidarité et d'unité de l'OTAN pour répondre à l'invasion russe de l'Ukraine, le soutien du Canada au renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN, et l'importance du renforcement continu de l'Europe orientale. Le Canada s'est engagé à apporter sa contribution dans ce dernier domaine en dirigeant la présence avancée renforcée en Lettonie, alors que cette formation sera portée à une brigade multinationale comprenant 2 200 membres des FAC déployés en permanence d'ici à 2026.

En février, le Premier ministre s'est rendu en Ukraine pour marquer le deuxième anniversaire de la guerre. Au cours de cette visite, le Canada a signé un accord bilatéral de sécurité avec l'Ukraine, comme il s'y était engagé dans la déclaration conjointe du G7 sur le soutien à l'Ukraine. Les principaux objectifs de l'accord sont triples :

- fournir une aide globale à l'Ukraine pour assurer la protection et le rétablissement de son intégrité territoriale, la reconstruction de son économie nationale et la protection de ses citoyens;
- soutenir la capacité de l'Ukraine à prévenir et à décourager toute nouvelle escalade militaire ou nouvelle agression par la Fédération de Russie; et
- soutenir l'intégration future de l'Ukraine dans les institutions euro-atlantiques, notamment en appuyant les plans de réforme de l'Ukraine et en renforçant l'interopérabilité avec l'OTAN.

Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement du Canada a annoncé un soutien financier et militaire essentiel supplémentaire de 3,02 milliards de dollars à l'Ukraine. Bien que ces accords de sécurité ne remplacent pas l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, ils renforcent la défense de l'Ukraine pendant qu'elle poursuit son chemin vers l'adhésion et envoient un message clair quant à notre volonté de continuer à soutenir l'Ukraine dans sa résistance à l'agression brutale de la Russie.

Le Canada n'est pas à l'abri des effets de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Les exigences croissantes de notre défense collective nécessiteront des efforts supplémentaires et, en tant que pays ayant le neuvième PIB du monde, les attentes à l'égard du Canada sont élevées. Les investissements annoncés dans la mise à jour de la politique de défense du Canada, *Notre Nord, fort et libre*, s'appuient sur la politique de défense de 2017, PSE, et soutiendront les membres des FAC et leurs familles, investiront dans l'industrie de la défense du Canada et achèteront des capacités essentielles qui aideront nos militaires à défendre notre pays et l'Amérique du Nord. En outre, le Canada reste déterminé à réaliser des investissements efficaces en matière de défense dans les domaines stratégiques définis dans sa politique de défense de 2017, *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE), notamment en s'engageant à investir dans la modernisation de sa contribution au NORAD. Les dépenses de défense du Canada devraient atteindre 1,76 p. 100 du PIB d'ici 2029-2030, ce qui constitue une avancée considérable dans nos efforts pour atteindre l'engagement de 2 p. 100 pris par l'OTAN. Depuis 2017, nous avons vu nos dépenses de défense augmenter avec des progrès sur des acquisitions importantes, telles qu'une nouvelle flotte d'avions de combat F-35, qui renforcera la capacité

du Canada à travailler en étroite collaboration avec nos Alliés pour dissuader toute agression et faire face aux défis de notre époque.

Le Canada, comme d'autres Alliés de l'OTAN, est conscient de la nécessité d'augmenter la production d'obus d'artillerie et d'autres munitions et reconnaît qu'une capacité industrielle est nécessaire pour continuer à approvisionner l'Ukraine et pour reconstituer nos propres réserves. C'est pourquoi le Canada investira 9,5 milliards de dollars sur 20 ans, dans le cadre de la mise à jour de sa politique de défense, afin d'accélérer la mise en place de nouvelles capacités de production de munitions d'artillerie au Canada et d'investir dans un approvisionnement stratégique en munitions. Cette capacité de production permettra de répondre aux besoins en munitions du Canada et de ses alliés les plus proches, ainsi que de reconstituer les munitions des FAC précédemment données à l'Ukraine.

Le Canada soutient directement les forces armées de l'Ukraine dans le cadre de sa mission de formation militaire et de renforcement des capacités, l'opération UNIFIER, lancée en 2015. Bien que l'opération UNIFIER ne soit pas une mission ou une opération de l'OTAN, elle aide l'Ukraine à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Depuis sa création, plus de 40 000 membres des forces armées de l'Ukraine ont été formés dans le cadre de l'opération UNIFIER. En plus de soutenir la défense de l'Ukraine contre l'invasion illégale de la Russie, la formation, la professionnalisation, la réforme institutionnelle et le renforcement des capacités fournis dans le cadre de l'opération UNIFIER contribuent également aux objectifs de l'Ukraine en vue d'une plus grande intégration euro-atlantique, y compris l'adhésion à l'OTAN lorsque les conditions le permettront.

Le rapport du Comité explique en détail comment les membres des FAC fournissent aux recrues ukrainiennes l'entraînement précieux dont elles ont besoin pour se battre et survivre sur le champ de bataille. Il examine également l'impact sur la santé mentale des membres des FAC de savoir que ces recrues, avec lesquelles ils ont tissé des liens solides, seront envoyées sur le champ de bataille, où elles courent des risques incroyables pour leur sécurité lorsqu'elles défendent leur pays. Le gouvernement du Canada reconnaît sa responsabilité à l'égard du bien-être des membres des FAC. Les membres des FAC reçoivent une formation sur la résilience par l'entremise du programme « En route vers la préparation mentale », qui est offert à divers moments de leur carrière. Cette formation vise à s'assurer que les militaires disposent des outils nécessaires pour gérer les divers facteurs de stress liés aux déploiements, tels que ceux vécus pendant l'entraînement qui se déroule actuellement au Royaume-Uni. De plus, du personnel médical est déployé dans le cadre de l'Op UNIFIER pour soutenir les militaires qui ont des soucis de santé mentale. Enfin, les membres des FAC sont interrogés par le personnel médical avant leur retour au Canada afin de déterminer s'ils ont des ennuis médicaux, y compris de santé mentale, et un suivi approprié avec un fournisseur de soins de santé des FAC est organisé lorsque le militaire revient au Canada, le cas échéant.

Le Canada contribue de manière substantielle au renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN en dirigeant, depuis 2017, le groupement tactique en Lettonie, que nous sommes en train de faire évoluer vers une brigade multinationale. Comme l'indique le rapport,

le groupement tactique dirigé par le Canada en Lettonie est le plus multinational des huit groupements tactiques de l'OTAN déployés dans les pays hôtes d'Europe orientale.

Les membres du Comité soulignent également à juste titre les défis inhérents à la coordination de l'expansion d'une force multilatérale en Lettonie. Il s'agit notamment du besoin d'adaptabilité, de flexibilité, d'interopérabilité et de la nécessité d'assurer le maintien en puissance de la brigade. Pour relever ces défis, les Forces armées canadiennes ont mené une planification détaillée en coopération avec les Forces armées lettones ainsi qu'avec les Alliés de l'OTAN qui fourniront des forces à la brigade multinationale en Lettonie. Depuis janvier 2023, les FAC ont déployé une équipe de quartier général (QG) de brigade avancée directement sur le terrain en Lettonie, à l'appui des planificateurs travaillant sur le sol canadien.

À mesure que le groupement tactique se transformera en brigade, le Canada et ses Alliés appliqueront les leçons que nous avons retenues au cours des sept dernières années au sujet de la coopération multinationale en matière d'interopérabilité, d'activités tactiques et de maintien en puissance. Alors que l'expansion en brigade doit être achevée à l'automne 2024 et qu'elle organise son premier exercice, les FAC s'attendent à ce que l'intégration continue de se renforcer, en particulier dans les domaines de l'appui-feu et de la logistique, au fur et à mesure que les pratiques exemplaires s'affinent grâce à l'expérience.

La Lettonie reste un hôte exemplaire, et le Canada est reconnaissant et fier de travailler aux côtés des participants de longue date et des nouveaux participants au groupement tactique en Lettonie. Nous espérons que la Suède et le Danemark rejoindront bientôt nos rangs en Lettonie.

Au nom du gouvernement du Canada, je remercie les membres du Comité permanent de la défense nationale de l'intérêt qu'ils portent à ces questions difficiles mais essentielles. Je me réjouis de continuer à travailler avec le Comité.

Je vous prie d'agréer, Honorable John McKay, l'expression de mes sentiments distingués.



L'honorable William Sterling Blair, C.P., C.O.M., député